

ne se produisent généralement qu'entre des mots d'une même catégorie syntaxique, un verbe remplaçant un verbe, par exemple. Cette contrainte syntaxique limite les erreurs de mots.

Le nombre élevé des lapsus de consonnes et de voyelles se conçoit aisément quand on sait que la programmation des phonèmes – ou programmation phonologique – et la production de la parole relèvent de mécanismes automatiques dont le locuteur n'est pas conscient. Les lapsus phonologiques passent parfois inaperçus, car les phénomènes d'illusion auditive et d'attention sélective masquent souvent l'erreur ; des lapsus tels que *agriculteurs* pour *agriculteurs*, *capitaine*, pour *capitaine*, ne perturbent pas le dialogue. À tel point que, parfois, le locuteur ne les corrige pas.

La proportion des substitutions entre consonnes et entre voyelles (respectivement 55 pour cent et 45 pour cent) est comparable à celle de l'occurrence des consonnes et des voyelles dans la parole (52 pour cent et 48 pour cent). Cette correspondance, analogue dans toutes les catégories linguistiques et dans toutes les langues étudiées, montre que la probabilité d'un lapsus est fonction de la fréquence d'occurrences des unités linguistiques (mots et phonèmes) dans la chaîne parlée. La substitution est le type le plus représentatif des lapsus.

Les omissions et les insertions sont très rares dans la classe des voyelles (2 pour cent), mais plus fréquentes avec les consonnes (37 pour cent). Cette anomalie résulte d'une contrainte linguistique : le français admet une

voyelle – et une seule – par syllabe, de sorte que les omissions et les insertions de voyelles sont très rares. En revanche, dans les erreurs de syllabes et de consonnes, nombreuses sont les omissions et les insertions qui perturbent les groupes de consonnes ou une partie de la syllabe sans violer les contraintes de bonne formation syllabique. Ainsi l'insertion de *r* dans *portraitiste* pour *portraitiste* réalise un groupe admis dans la langue. La répartition des omissions et des insertions par catégorie confirme que les lapsus sont soumis aux principes fondateurs des structures linguistiques.

Les mécanismes de production des lapsus

Si les lapsus sont soumis aux lois qui régissent les structures linguistiques, si par ailleurs le langage est planifié avant sa production, on s'interroge : par quelle aberration les erreurs de langage sont-elles possibles ? La fatigue ou un repas arrosé suffisent-ils à expliquer ces déviations quand on sait que la production du langage dérive de processus automatiques inconscients ?

Pour répondre à ces questions, nous identifierons les mécanismes mis en œuvre dans la production de la parole. Les deux principales théories sont, d'une part, la théorie sérielle de Willem Levelt, directeur de l'Institut Max Planck de psycholinguistique de Nimègue, et, d'autre part la théorie interactive de Gary Dell, professeur de psychologie à l'Université d'Urbana. Nous résumerons ces deux théories en insistant sur celle de W. Levelt, que notre étude semble valider.

Selon W. Levelt, les mécanismes de production de la parole sont strictement hiérarchisés. Le niveau supérieur est celui du module conceptuel. Après la phase de conceptualisation, le module de sélection lexicale donne accès aux lemmes, une catégorie de termes abstraits, présents dans un vaste dictionnaire et dotés d'un contenu sémantique et de propriétés morphologiques et syntaxiques. Ainsi le lemme *arbre* est l'équivalent du contenu sémantique du mot *arbre*, doté des propriétés morpho-syntaxiques : nom, singulier, masculin, etc. La sélection du lemme active le module de codage phonologique qui donne accès au lexème, c'est-à-dire au mot qui contient toutes les informations relatives aux consonnes, aux voyelles, à la structure syllabique et à l'accentuation.



Le portraitiste

Chaque module traite une information particulière, et elle seule ; l'activité du module phonologique, par exemple, ne saurait être modifiée par un dialogue avec les modules situés en amont ou en aval : le module phonologique et le module conceptuel n'interagissent pas. Le codage phonologique aboutit à la construction des syllabes, puis à l'articulation, c'est-à-dire à la parole (voir la figure 2). Les étapes qui suivent la sélection lexicale (deuxième niveau) préparent l'organisation concrète de la parole pour l'articulation. L'origine des lapsus est toujours située en amont du module phonétique d'articulation.

Nous avons souligné que les lapsus ne peuvent pas violer les contraintes de bonne formation phonologique et syllabique. Examinons les exemples suivants : *C'est une idée à pieuser* (piocher / creuser) ; *La caméra de France Toir* (France Trois / France Soir) ; *Les chiraquiens et les ballarquiens* (chiraquiens / balladuriens). Selon W. Levelt, seul le mot qui reçoit l'activation la plus forte active le module phonologique. Toutefois, dans le cas de l'amalgame, le module phonologique reçoit des modules supérieurs deux mots activés avec la même force ; le module du codage phonologique est aveugle et ne peut interroger directement les modules supérieurs, conceptuel et lexical, pour choisir. Le compromis trouvé respecte le nombre de syllabes de l'un au moins des prétendants et la structure des groupes consonantiques du français (même si le mot recréé par le lapsus n'existe pas dans la langue).

Dans le lapsus *Les chiraquiens et les ballarquiens*, les *balladuriens* auraient pu l'emporter, mais les *chiraquiens* représentent des concurrents sérieux ; un compromis a été trouvé avec *ballarquiens*, qui respecte le nombre de syllabes de l'intrus *chiraquiens*, déjà codé, et les contraintes phonologiques du



Geler les fonctionnaires, euh! le salaire des fonctionnaires.